

# Assistant de Service Social (H/F)

▼ St Pryvé St Mesmin 📄 CDI 🕒 0,50 ETP  
à compter du 15/09/2022  
Publiée le 07/07/2022

## QUI SOMMES NOUS ?



T'hand'M est une association qui promeut l'inclusion des personnes en situation de handicap et ne cesse de développer une offre de services innovante : service éducatif, accompagnement professionnel, familial et social.

Pour le Dispositif d'Accompagnement à l'Inclusion (DAI) à St Pryvé St Mesmin (45750), qui est composé d'un SAMSAH et d'un SAVS. Le SAVS propose un soutien éducatif et social à des personnes en situation de handicap relativement autonome dans les actes essentiels de la vie.

**Niveau d'étude :** diplôme d'état d'assistant de service social

**Expérience :** 3 à 5 ans en milieu ouvert

**Lieu de la mission :** St Pryvé St Mesmin

**Etablissement :** SAVS

**Poste(s) disponible(s) :** 1

**Statut :** non cadre

**Rémunération :** selon CCN51

**Début de la mission :** 15/09/2022

**Compétences :** Autonomie, rigueur et pédagogie

Compétences techniques dans les domaines de : l'habitat, la santé, le budget, la vie sociale, gestion administrative (...)

Capacité rédactionnelle et d'analyse

## Vos missions :

- Favoriser le maintien ou le développement de l'autonomie pour permettre aux personnes d'évoluer et de s'adapter à leur environnement.
- Soutenir et accompagner les personnes dans l'élaboration et la réalisation de leur projet de vie aussi bien personnel que professionnel en fonction de leurs besoins et attentes.
- Assurer un repère, un lien, une coordination avec l'ensemble des partenaires.
- Orienter le bénéficiaire vers les structures, les services existants tels que, associations, structures médicales, culturelles, sportives, ... dans le but de faciliter l'accès à l'ensemble des services proposés par la collectivité.

## Travail en transdisciplinarité avec :

- L'équipe pluridisciplinaire du D.A.I : éducateurs spécialisés, CESF, AMP, psychologue, assistante sociale, aide-soignante, Infirmière, médecin (...)

Conformément à la loi du 05/08/2021 et au décret du 07/08/2021, il vous sera demandé à chaque prise de poste, de satisfaire à l'obligation vaccinale.

**Envoyez votre CV et LM à :** [da.pvsh@apirjso-couronnerie.fr](mailto:da.pvsh@apirjso-couronnerie.fr)

PVSH APIRJSO LA COURONNERIE – 6 Rue des AC d'Indochine -45100 ORLEANS